350 Fifth Avenue, 34th Floor
New York, NY 10118-3299
Tél : +1-212-290-4700
Fax : +1-212-736-1300 ; 917-591-3452

HUMAN RIGHTS WATCH

HRW.org

Division Afrique
Mausi Segun, *Directrice exécutive*
Laetitia Bader, *Directrice adjointe*
Ashwanee Budoo-Scholtz, *Directrice adjointe*
Carine Kaneza Nantulya, *Directrice adjointe*

Allan Ngari, *Directeur du plaidoyer*

Ilaria Allegrozzi, *Chercheuse senior*
Aoife Croucher, *Assistante*
Clémentine de Montjoye, *Chercheuse*
Carine Dikiefu Banona, *Chercheuse junior*
Anietie Ewang, *Chercheuse*
Thomas Fessy, *Chercheur senior*
Zenaida Machado, *Chercheuse senior*
Nomathamsanqa Masiko-Mpaka, *Chercheuse senior*
Tanya Magaisa, *Assistante*
Lewis Mudge, *Directeur Associé*
Otsieno Namwaya, *Chercheur senior*
Idriss Nassah, *Chercheur senior*
Oryem Nyeko, *Chercheur*
Mohamed Osman, *Chercheur*
Vincent Sima Olé, *Assistant*
Nyagoah Tut Pur, *Chercheuse*

Comité Consultatif Afrique
Joy Ngozi Ezeilo, *Co-présidente*
Joel Motley, *Co-président*
Akwasi Aidoo
Fareda Banda
Teresa Clarke
John Githongo
Samuel Murumba
Muna Ndulo
Amy Rao
Dr. Robin Renee Sanders
Amy Towers
Julie-Anne Uggla
Joanna Weschler
Bruce Rabb

Human Rights Watch
Tirana Hassan, *Directrice exécutive*

Directeurs exécutifs adjoints
Wisla Heneghan, *Directrice des opérations*

Valentina Rosa, *Développement et initiatives internationales*
Lauren Camilli, *Affaires juridiques*
Mei Fong, *Communication*
Colin Mincy, *Ressources humaines*
James Ross, *Juridique et politique*
Bruno Stagno Ugarte, *Plaidoyer*
Minjon Tholen, *Diversité, équité et inclusion*
James Powell, *Technologie*

Conseil d'administration
Amy Rao, *Co-présidente*
Neil Rimer, *Co-président*

Le 26 juin 2023

Son Excellence Colonel Sadio CAMARA
Ministre de la Défense et des Anciens combattants

Son Excellence Mamoudou KASSOGUÉ
Ministre de la Justice et des Droits de l'homme
Garde des Sceaux

CC :
Son Excellence Ambassadeur Sékou BERTHE
Ambassade du Mali aux États-Unis
2130 R St NW
Washington, DC 20008
États-Unis

Messieurs les Ministres,

Je vous écris au nom de Human Rights Watch pour vous faire part des résultats préliminaires de nos recherches sur les violations présumées des droits humains commises par des membres des forces armées maliennes et par des soldats étrangers qui leur sont associés, entre décembre 2022 et mars 2023 dans le centre du Mali, et pour vous demander de répondre aux questions spécifiques énoncées ci-dessous.

Ces violations des droits humains consistent en des exécutions illégales d'au moins 35 civils, dont 2 enfants et 5 femmes, l'arrestation arbitraire d'au moins 9 hommes, les disparitions forcées de 50 hommes – dont 8 des corps ont été retrouvés par la suite – la torture d'une douzaine de personnes détenues arbitrairement dans un camp de l'armée, ainsi que le pillage et la destruction de propriétés civiles.

Ces violations sont d'une nature extrêmement grave et nous vous écrivons pour vous demander des informations sur les mesures que votre gouvernement a prises ou compte prendre pour y remédier. Ces informations seront reflétées dans les prochains rapports de Human Rights Watch consacrés aux résultats de nos recherches.

Comme vous le savez, Human Rights Watch est une organisation internationale non gouvernementale qui mène des activités de recherche et de défense des droits humains dans plus de 90 pays. Human Rights Watch documente et rend compte des violations des droits humains commises au Mali par les forces armées de l'État et les groupes armés non étatiques depuis de nombreuses années.

Entre le 1er mars et le 9 mai, Human Rights Watch s'est entretenue par téléphone avec 36 personnes au fait des incidents au cours desquels des membres des forces armées maliennes et des soldats étrangers qui leur sont associés, dont on pense généralement qu'ils appartiennent au groupe Wagner – une société de sécurité militaire privée russe – auraient commis de graves abus. Parmi les personnes interrogées figuraient 20 témoins d'abus, trois membres de familles de victimes, deux leaders communautaires, deux membres d'organisations de la société civile malienne, sept représentants d'organisations internationales et deux analystes de la situation politique au Sahel. Human Rights Watch a également examiné une vidéo montrant des preuves d'abus commis par des soldats maliens et des forces étrangères qui leur sont associées.

Human Rights Watch enquête séparément sur des allégations d'abus graves commis par des groupes armés islamistes dans le centre et le nord du Mali depuis la fin de l'année 2022, notamment des meurtres de civils, des destructions et pillages de biens civils, et des actes d'intimidation et des menaces ayant entraîné le déplacement forcé de milliers de personnes.

Nous avons cherché à pallier aux limites des entretiens téléphoniques en corroborant nos conclusions par d'autres sources, notamment des informations publiées dans des médias, des comptes rendus de groupes et d'organisations maliens et internationaux de défense des droits humains, et par la collecte et l'examen de photographies et de vidéos.

Avant de finaliser notre rapport sur les recherches que nous avons menées, nous souhaiterions connaître le point de vue de votre gouvernement sur les violations des droits humains mentionnées ci-dessus, et le détail des mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre pour y remédier.

Vous trouverez plus de détails sur nos conclusions préliminaires à l'annexe I et une liste de questions destinées à votre ministère à l'annexe II.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous fournir une réponse détaillée avant le 10 juillet. Nous vous serions également reconnaissants de nous donner la possibilité de vous rencontrer et de nous entretenir avec vous ou avec l'un de vos représentants afin de discuter plus en détail de ces conclusions.

Pour toute question, ou si vous souhaitez convenir d'un rendez-vous pour discuter du contenu de cette lettre, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse [redacted], ou au [redacted].

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Carine Kaneza Nantulya
Directrice adjointe de la division Afrique
Human Rights Watch

Annexe I : Résumé des conclusions de Human Rights Watch

Selon les recherches que nous avons menées, des membres des forces armées maliennes ont commis de graves abus lors d'opérations militaires, en réponse à la présence de groupes armés islamistes dans les villages d'Ouenkoro, de Séguéla, de Sossobé et de Thioffol, dans les régions maliennes de Mopti et de Ségou, entre décembre 2022 et mars 2023.

Lors de toutes ces opérations, excepté à Thioffol, les témoins ont rapporté la présence d'hommes armés étrangers, non francophones, qu'ils ont décrits comme « *blancs* » ou « *russes* » ou « *appartenant à Wagner* ».

Ouenkoro, région de Mopti, 23-24 mars 2023

Selon les recherches que nous avons menées, des membres des forces armées maliennes et des soldats étrangers « blancs » qui leur sont associés, accompagnés de milices pro-gouvernementales, ont mené une opération lors de laquelle des abus ont été commis dans le village d'Ouenkoro le 23 mars, alors qu'ils recherchaient des combattants islamistes.

Les soldats ont tué au moins 20 civils, notamment des garçons de 6 ans, une femme, et un homme de 84 ans dont le corps a été retrouvé carbonisé. Nos conclusions montrent que les soldats ont fait feu à la fois depuis le sol et depuis au moins deux hélicoptères.

Les soldats ont fait du porte-à-porte, fouillé et pillé des maisons, fait sortir des hommes et en ont regroupé un grand nombre devant la mosquée du village, les rouant de coups avec divers objets en les accusant de collaborer avec les combattants islamistes.

Les soldats ont arrêté au moins 12 hommes, les ont conduits dans un camp de l'armée dans la ville de Sofara, dans la région de Mopti, et ont eu recours à la torture et à d'autres mauvais traitements pour forcer les détenus à avouer leur affiliation ou leur complicité avec des groupes armés islamistes.

Sossobé, région de Mopti, 6 mars 2023

Selon les recherches que nous avons menées, des membres des forces armées maliennes associés à des soldats étrangers « blancs » ont mené une opération au cours de laquelle ils ont commis des abus dans le village de Sossobé, le 6 mars, alors qu'ils recherchaient des combattants islamistes. Nos conclusions montrent que les soldats ont bouclé le village, fouillé et pillé les maisons, et regroupé plus de 200 hommes devant la mosquée du village, avant de passer à tabac au moins deux d'entre eux.

Des témoins ont déclaré qu'après le départ des soldats, eux-mêmes et d'autres habitants de Sossobé ont trouvé les restes de cinq hommes qui, selon eux, ont été tués par les soldats au cours de l'opération. Les témoins ont fourni des détails permettant d'identifier les cinq hommes, dont quatre étaient de l'ethnie Peule et un autre de l'ethnie Bozo.

Les soldats ont également arrêté 21 hommes appartenant à l'ethnie Peule, qu'ils soupçonnaient d'être des membres des groupes armés islamistes, ou de collaborer avec eux. Les soldats ont emmené ces hommes à bord de leurs hélicoptères vers une destination inconnue. On ignore toujours où ils se trouvent à l'heure qu'il est.

Séguéla, région de Ségou, 3 février 2023

Selon nos recherches, des dizaines de soldats étrangers « blancs » et au moins un soldat de l'armée malienne ont mené une opération lors de laquelle ils ont commis des abus dans le village de Séguéla le 3 février, alors qu'ils recherchaient des combattants islamistes. Au cours de cette opération, ils ont fait du porte-à-porte, ont rassemblé plus de 100 hommes devant la mosquée du village et les ont roués de coups. Ils ont pillé des maisons et des magasins. Ils ont également arrêté 17 hommes – tous issus de l'ethnie Peule et un autre de l'ethnie Bambara, âgés de 27 à 82 ans. Les corps de huit d'entre eux ont été retrouvés par la suite à plusieurs kilomètres de Séguéla. Les huit victimes semblaient avoir été ligotées et tuées par balle, et quatre d'entre elles avaient la gorge tranchée. On ne sait toujours pas où se trouvent les neuf autres hommes arrêtés ce jour-là.

Thioffol, région de Mopti, 18 décembre 2022

D'après les recherches que nous avons menées, des membres des forces armées maliennes ont tué neuf personnes, dont trois femmes, un homme âgé et une fille, ainsi qu'un combattant islamiste, et ont blessé au moins deux autres femmes, dans le village peul de Thioffol et dans ses environs, le 18 décembre 2022. Deux des victimes, une femme de 46 ans et une fillette de 7 ans, semblent avoir reçu une balle dans la tête. Les soldats ont également pillé des maisons et détruit des biens civils. Nos conclusions montrent que l'opération militaire a été menée en représailles contre des villageois accusés de collaborer avec des groupes islamistes armés et qu'il s'agit donc là d'une forme de punition collective.

Sossobé, région de Mopti, 30 décembre 2022

Selon les recherches que nous avons menées, des membres des forces armées maliennes et des soldats étrangers « blancs » qui leur sont associés ont mené une opération aéroportée dans le village de Sossobé le 30 décembre 2022, alors qu'ils recherchaient des combattants islamistes. Ils ont tué deux civils, dont un homme souffrant de troubles mentaux. Les soldats ont également arrêté neuf hommes. Selon des informations crédibles recueillies par Human Rights Watch, six des neuf hommes arrêtés ont été libérés en mars. On ignore toujours où se trouvent les trois autres à ce jour.

Annexe II: Demande d'information

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous avant le 11 juillet, afin que vos réponses puissent être prises en compte dans notre rapport.

1) Veuillez nous fournir une réponse générale aux conclusions préliminaires présentées ci-dessus. Veuillez nous préciser les cas dont vous prenez connaissance pour la première fois.
2) Des enquêtes ont-elles été ouvertes sur les allégations de violations des droits humains commises par des membres des forces armées maliennes dans les régions de Mopti et de Ségou entre décembre 2022 et juin 2023, notamment sur les cas détaillés ci-dessus ?
3) Veuillez fournir des détails et documents sur les cas où de telles enquêtes ont été ouvertes.
4) Y a-t-il eu des mesures disciplinaires, poursuites ou condamnations à l'encontre de soldats ou de responsables militaires impliqués dans des violations des droits humains dans les régions centrales du Mali depuis 2022, notamment dans les cas décrits ci-dessus ? Dans l'affirmative, veuillez fournir des informations détaillées sur le nombre de cas, la nature des crimes et les mesures qui ont été mises en œuvre.
5) Des mesures ont-elles été mises en œuvre pour offrir des réparations aux victimes de violations des droits humains commises dans le cadre du conflit au Mali depuis 2022, ou à leurs familles ? Si oui, veuillez préciser les détails de ces mesures.
6) Veuillez préciser les mesures mises en œuvre pour veiller à ce que les opérations de contre-insurrection ne se soldent pas par de graves violations des droits humains.
7) Veuillez nous indiquer si des prévôts participent aux opérations militaires.
8) Veuillez nous fournir des informations sur la présence présumée de soldats étrangers « blancs » aux côtés des forces armées maliennes lors des opérations de contre-insurrection.
9) Veuillez nous préciser sur quelle base légale s'appuie la détention de personnes dans des bases militaires.